

# Ateliers du territoire

## Diagnostic du territoire

### Éléments-clés

**20 pages pour aller droit au but !**

Juin 2018



Fonds européen agricole  
pour le développement rural :  
L'Europe investit dans les zones rurales



Avec le soutien des communes d'Aubel, Herve, Limbourg, Olne, Pepinster, Plombières, Thimister-Clermont et Welkenraedt

# Table des matières

1. Le territoire du GAL Pays de Herve.....	3
2. L'occupation du sol.....	4
3. La population et les logements.....	5
4. L'aménagement du territoire.....	8
5. L'aspect environnemental et patrimonial.....	11
6. L'aspect socio-économique.....	12
7. La mobilité.....	13
8. Les chiffres-clés.....	14
9. Les atouts et faiblesses du territoire.....	15
10. Les enjeux pour le territoire.....	16
11. En conclusion.....	19

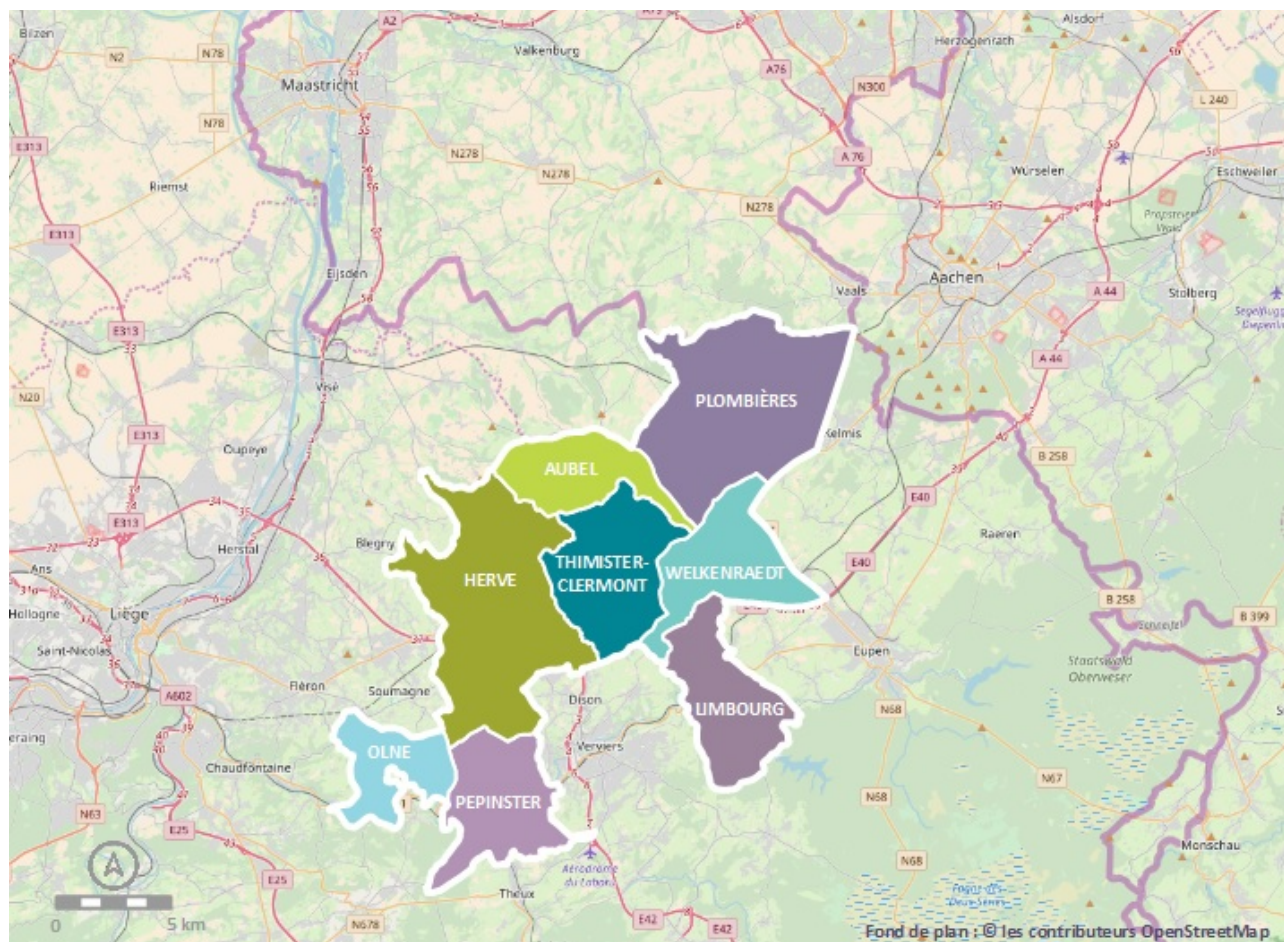
## Avant-propos

Le présent fascicule a été réalisé dans le cadre des Ateliers du territoire du GAL Pays de Herve, en concertation avec les échevins de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, les responsables des services de l'urbanisme et les présidents des CCATM (Commission consultative de l'aménagement du territoire et de la mobilité) des huit communes du GAL. Il vise à prendre conscience des réalités du Pays de Herve, ses atouts, ses faiblesses, ses enjeux. Il permet d'informer les mandataires et les candidats aux prochaines élections communales (octobre 2018), en vue de renforcer la cohérence des politiques d'aménagement du territoire et d'urbanisme entre les différentes communes du GAL Pays de Herve.

# 1. Le territoire du GAL Pays de Herve

**247 km<sup>2</sup>**    **67.606 habitants** (Données : Iweps 2017)

## Carte de localisation.



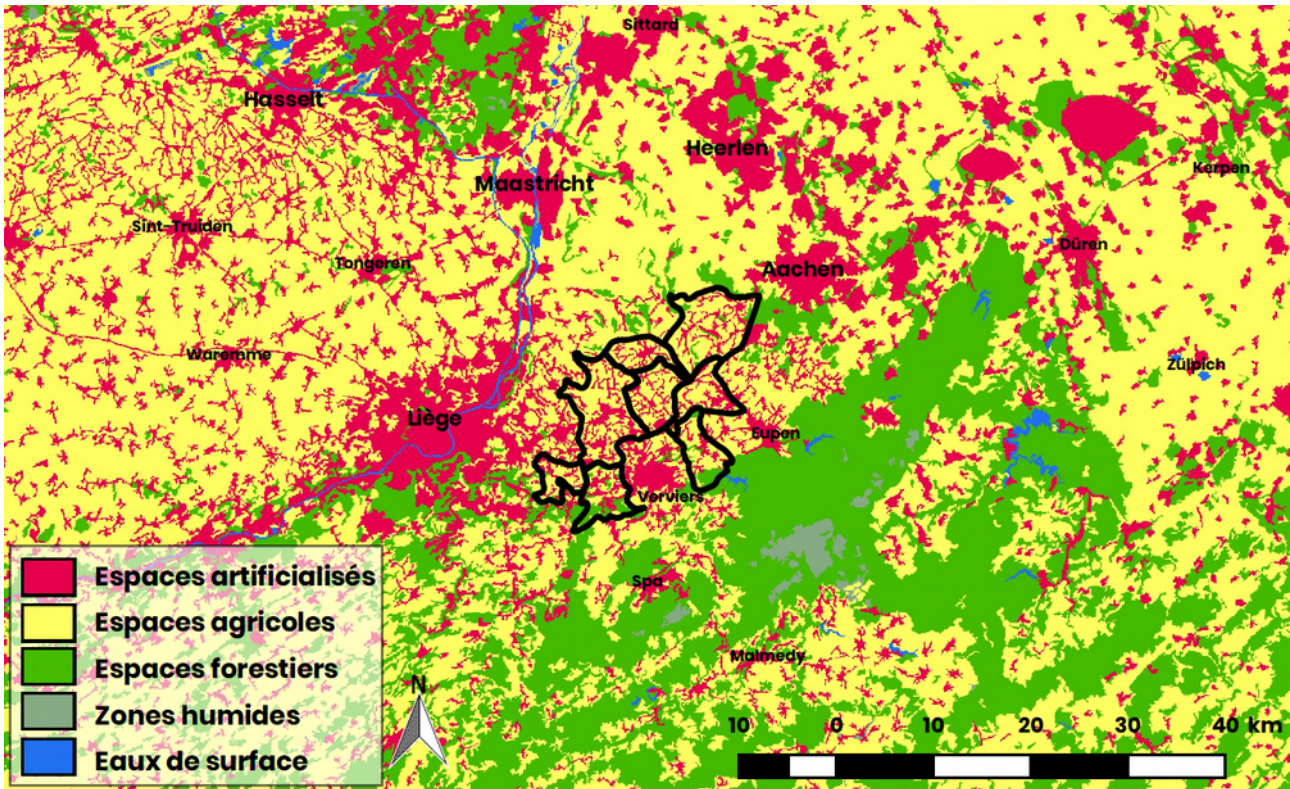
Le Pays de Herve jouit d'une situation géographique intéressante, au cœur de « l'Euregio Meuse-Rhin », dans le « Parc des Trois Pays », à l'intérieur du triangle constitué par les villes de Liège, Aix-la-Chapelle et Maastricht.



**Le Pays de Herve est considéré comme le poumon vert au cœur de l'Euregio.**

## 2. L'occupation du sol

Carte de l'occupation du sol.

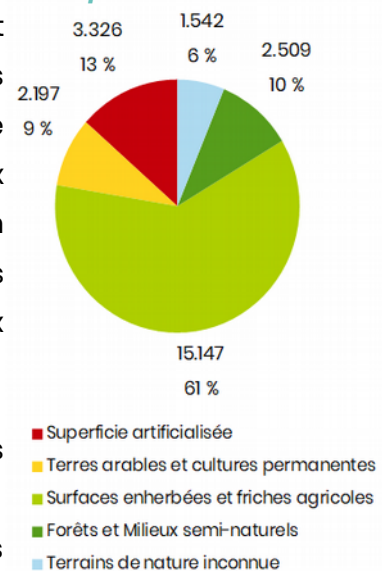


Source : Corine Land Cover 2012

La carte de l'occupation réalisée à l'échelle européenne est interpellante. En Allemagne et aux Pays-Bas, on y distingue des noyaux d'habitat villageois nettement circonscrits, tandis que les noyaux urbains sont fort développés. En Wallonie, les noyaux villageois sont identifiables en Hesbaye, dans le Condroz, en Ardenne. Dans le Pays de Herve, la structure est beaucoup plus complexe avec une urbanisation diffuse entre les noyaux d'habitat dispersé traditionnels.

Le territoire du GAL est majoritairement occupé par des terrains agricoles (70 %). La superficie artificialisée représente 13 %. Le rythme d'urbanisation a été d'environ + 400 ha en 10 ans (entre 2006 et 2016, selon l'IWEPS).

Occupation du sol dans le GAL.



Source : IWEPS, 2017.

**Une carte d'occupation du sol qui interpelle.**

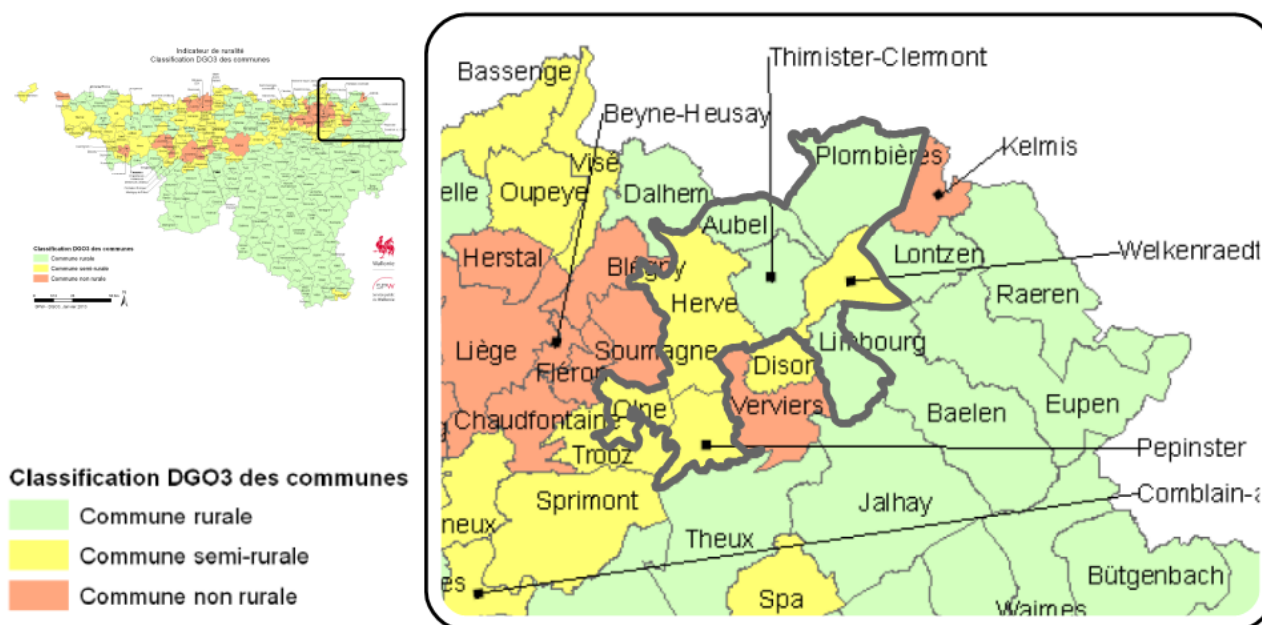
### 3. La population et les logements

#### 3.1. La densité de population et la ruralité

La densité de population dans le Pays de Herve est relativement importante pour un contexte rural. Certaines définitions de la ruralité (la définition de l'OCDE<sup>1</sup>, notamment), prennent en compte une densité de population inférieure à 150 habitants/km<sup>2</sup> soit 1,5 habitant par hectare. Ce chiffre est dépassé sur le territoire du GAL, la moyenne pour les huit communes étant de 2,73 habitants par hectare (2017). Il est donc intéressant de se poser la question de ce qui fait la ruralité en Pays de Herve, tout en tenant compte du phénomène de pression foncière exercé par les villes proches et les pays voisins.

La DGO3<sup>2</sup> propose quant à elle un indicateur de la ruralité basé sur l'occupation du sol. Une commune est dite rurale si plus de 85 % de sa surface est composée de territoires agricoles, de forêts et milieux semi-naturels et de zones humides, et semi-rurale si ce chiffre est compris entre 60 et 85 %. Dans ce contexte, le territoire du GAL se partage entre communes rurales et semi-rurales.

#### Indicateur de la ruralité.



Source : SPW – DGO3, Indicateur de ruralité, Janvier 2013.

1 Organisation de Coopération et de Développement Économiques.

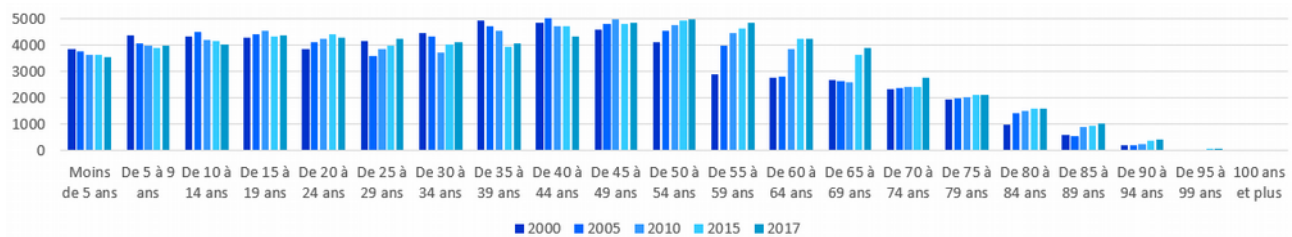
2 Direction Générale Opérationnelle Agriculture, Ressources naturelles et Environnement de la Région wallonne.

### 3.2. La structure démographique

La population du territoire du GAL est relativement jeune<sup>3</sup>, mais elle est vieillissante. D'un côté la proportion de jeunes diminue, et de l'autre celle de personnes âgées augmente. Ce phénomène engendre de nouveaux besoins territoriaux et est à prendre en compte dans l'élaboration des politiques d'aménagement du territoire et de logement.

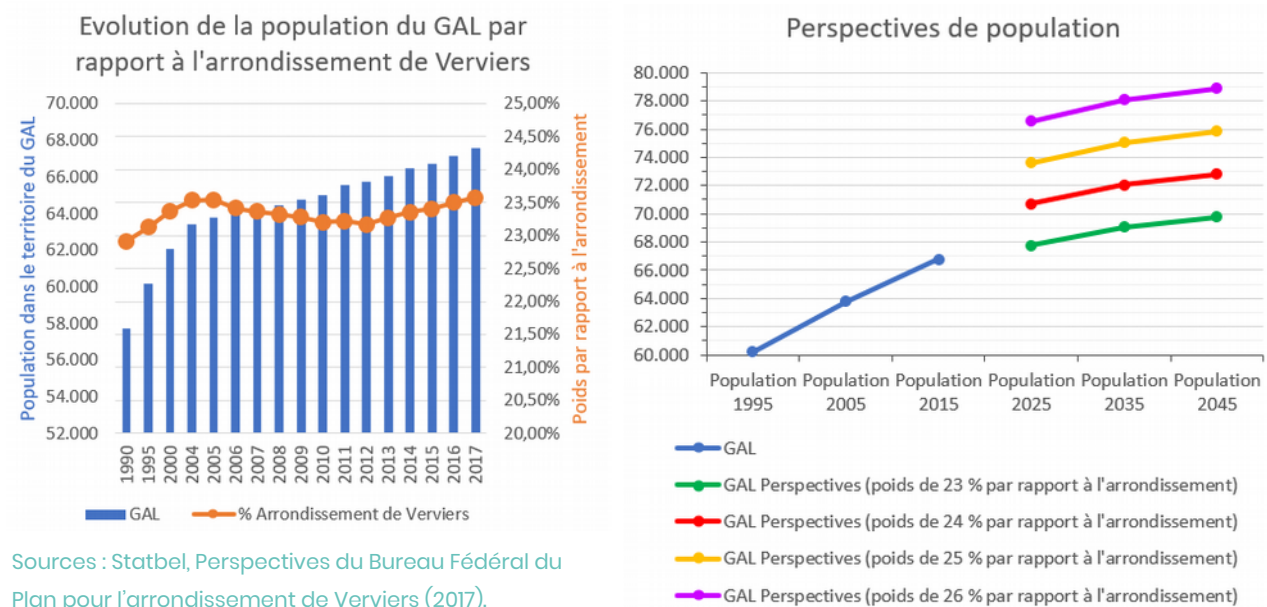
La population du Pays de Herve est globalement privilégiée (revenus élevés et taux de chômage faible), même s'il existe des disparités entre les communes du GAL.

#### Evolution démographique au sein du GAL (source : Statbel).



### 3.3. L'évolution de la population

#### Evolution de la population du GAL et perspectives.



Sources : Statbel, Perspectives du Bureau Fédéral du Plan pour l'arrondissement de Verviers (2017).

Les perspectives de population sont publiées chaque année par le Bureau Fédéral du Plan (BFP) à l'échelle de l'arrondissement. Les chiffres de population pour les trois prochaines dizaines d'années ont été extrapolés sur le territoire du GAL, en fonction de son poids par rapport à l'arrondissement. Les résultats sont représentés sur le graphique ci-dessus.

<sup>3</sup> L'âge moyen est de 40,9 ans en 2017, contre 41,3 pour l'arrondissement (source : Iweps).

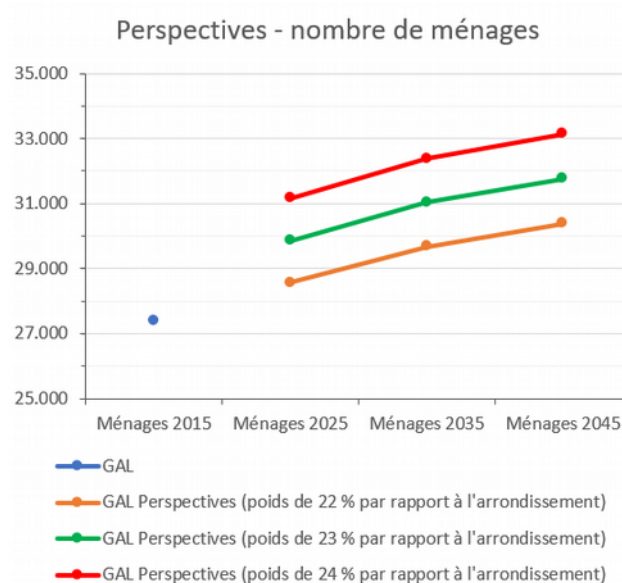
Toutefois, étant donné l'important potentiel foncier du Pays de Herve, la mise en œuvre de terrains urbanisables ou de ZACC (zones d'aménagement communal concerté) pourrait entraîner une croissance de population bien plus importante que celle estimée sur le graphique.

### 3.4. Les ménages

Le nombre de ménages est en augmentation. Cela est lié à l'augmentation de population et à la diminution de la taille moyenne des ménages. Les perspectives du Bureau Fédéral du Plan pour l'arrondissement de Verviers prévoient le maintien de cette tendance à l'avenir.

Les perspectives en matière de ménages ont été extrapolées de la même manière que pour la population. Les proportions retenues étant plus petites, de manière à considérer une taille moyenne des ménages plus importante pour le Pays de Herve que pour la moyenne de l'arrondissement.

#### Perspectives en matière de ménages.



Sources : Perspectives du Bureau Fédéral du Plan pour l'arrondissement de Verviers (2017).

### 3.5. Les besoins en logements

L'évolution du nombre et de la structure des ménages aura un impact sur les besoins quantitatifs et qualitatifs en nouveaux logements :

- logements adaptés au vieillissement de la population;
- logements accessibles aux jeunes ménages et familles, afin de rééquilibrer la pyramide des âges.

Une diversité et une flexibilité de l'offre en logements contribuera à favoriser la mixité de la population et à répondre à l'évolution des besoins.

**De nouveaux besoins liés aux perspectives de population.**

**Quelle ruralité pour le Pays de Herve à l'avenir ?**

## 4. L'aménagement du territoire

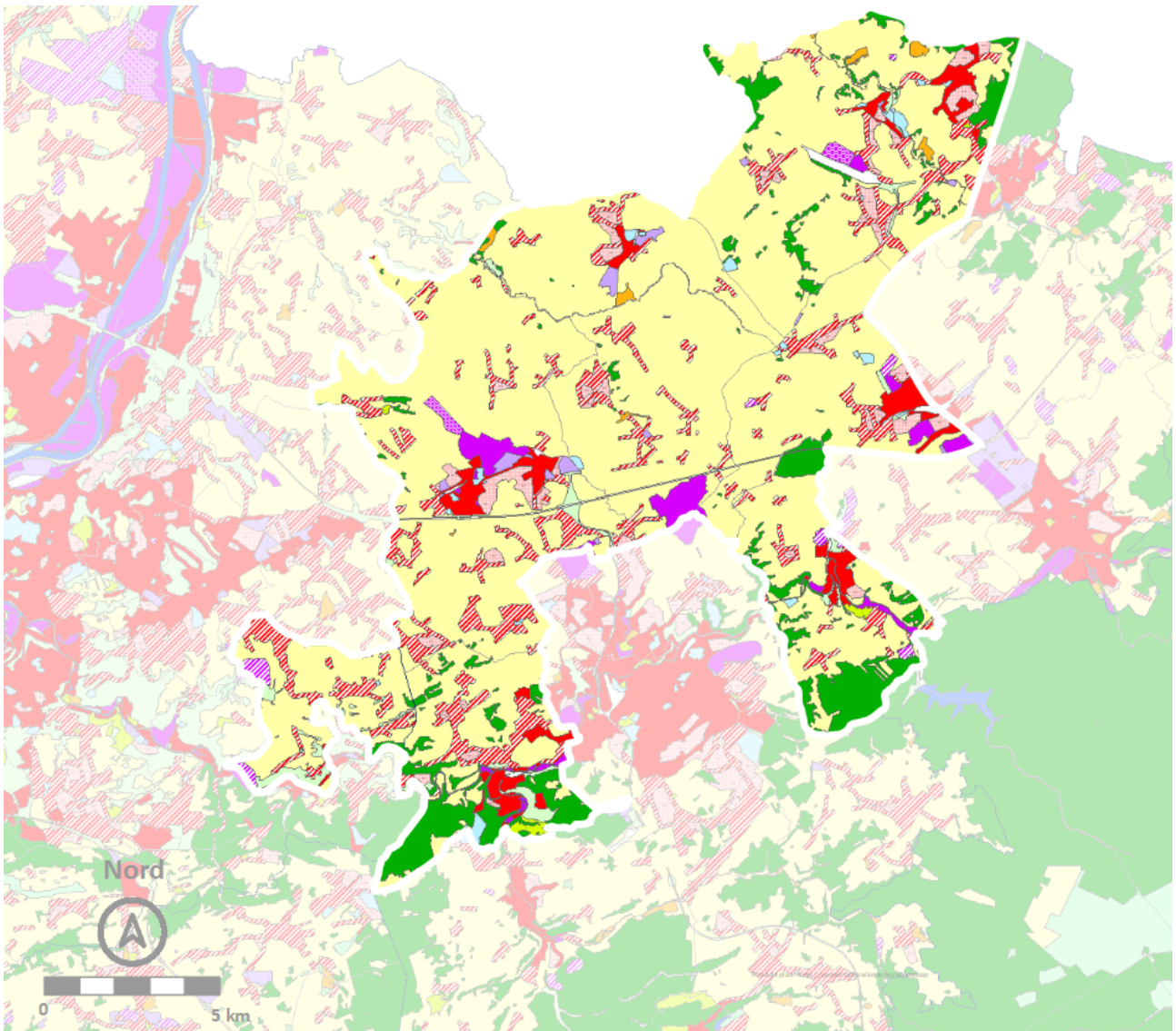
### 4.1. Le plan de secteur

**70 % de zones agricoles**

**13 % de zones d'habitat et d'habitat à caractère rural**

**8 % de zones forestières**

*Extrait du plan de secteur.*



Source : [geoportail.wallonie.be/walonmap](http://geoportail.wallonie.be/walonmap).



## 4.2. Le potentiel foncier

Le potentiel foncier est important. Au sein du territoire du GAL, ce sont 35 % des zones d'habitat et d'habitat à caractère rural qui ne sont pas mises en œuvre, soit plus de 1.000 ha.

### Potentiel foncier brut en zones d'habitat et d'habitat à caractère rural.

	Aubel	Herve	Limbourg	Olné	Pepinster	Plombières	Thimister-Cler.	Welkenraedt	TOTAL GAL
Potentiel en ZH (ha)	38	310	83	123	171	228	92	94	1.139
% des ZH	25 %	36 %	33 %	39 %	37 %	41 %	34 %	27 %	35 %

Source : IWEPS, 2016.

## 4.3. Les outils d'aménagement

Les outils d'aménagement qui ont été mis en place par les communes du GAL suivent essentiellement 3 objectifs :

- **Protéger le patrimoine bâti, naturel et paysager et baliser l'urbanisation** (au moyen des RGBSR<sup>4</sup>, des ZPU<sup>5</sup> et de PCA<sup>6</sup>). Le territoire du GAL s'inscrit dans un contexte patrimonial fort et les autorités communales accordent une grande importance à sa protection et sa mise en valeur.
- **Reconvertir les friches industrielles** (principalement via les SAR<sup>7</sup>). De nombreux SAR portent sur les anciennes industries textiles de la vallée de la Vesdre. D'autres portent sur des sites miniers sur le plateau.
- **Ouvrir de nouveaux espaces aux activités économiques** (principalement via les PCA révisionnels du plan de secteur). Les reconversions industrielles induisent une nouvelle dynamique économique dans le territoire. La tendance actuelle est de créer de nouveaux parcs d'activités économiques.

**Peu de communes disposent d'outils d'orientation à l'échelle communale**, et ces outils datent souvent de plus de 20 ans.

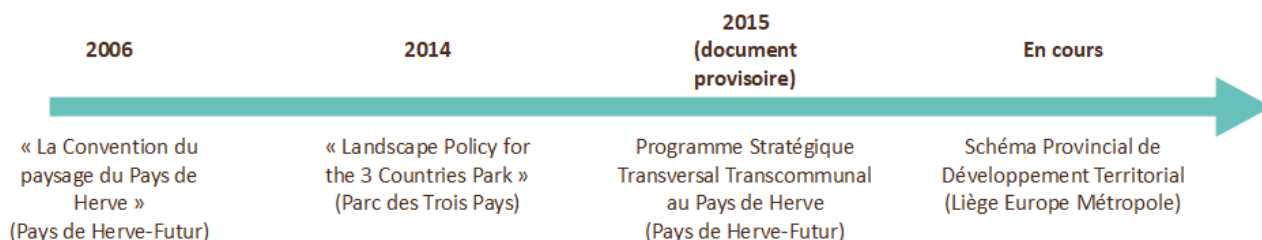
4 RGBSR : Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural.

5 ZPU : Zone Protégée en matière d'Urbanisme.

6 PCA : Plan Communal d'Aménagement (remplacé par le Schéma d'orientation local dans le CoDT).

7 SAR : Site A Réaménager.

## 4.4. Les stratégies territoriales existantes



Le projet « aménagement du territoire » porté par le GAL Pays de Herve s’inscrit dans un contexte de réflexions pré-existant. Les différents documents attirent l’attention sur la richesse paysagère du Pays de Herve et la nécessité de la préserver. Les ateliers organisés en 2017 par Liège Europe Métropole ont initié une réflexion sur la vision du territoire :

- Requalifier la vallée de la Vesdre en tant que vallée verte ;
- Protéger le cadre de vie et mettre en valeur les paysages et le patrimoine du Pays de Herve ;
- Développer les quartiers multimodaux en priorité ;
- Requalifier les friches industrielles accessibles aux PME et TPE plutôt que de créer de nouveaux parcs d’activités ;
- Développer le tourisme ;
- Tirer parti de la position transfrontalière et développer les coopérations.

Les grandes orientations du Schéma Provincial de Développement Territorial (Janvier 2018)	
Les projets phares pour la Vallée de la Vesdre	Les projets phares pour l’Entre-Vesdre-et-Meuse
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Vesdrienne comme vecteur d’identification du concept « vallée verte et bleue ».</li> <li>• La création d’un éco-quartier sur un site industriel en reconversion.</li> <li>• Un pôle d’excellence « Eau » regroupant des activités de R&amp;D, de formation et de production.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le « parc naturel » de l’Entre-Vesdre-et-Meuse.</li> <li>• Une filière bois énergie à l’échelle du territoire.</li> <li>• Une offre de vélotourisme ouverte sur l’Eurégio.</li> <li>• Une centrale de mobilité à l’échelle du territoire.</li> </ul>

**Un potentiel foncier important.**

**Une volonté de gérer et valoriser l’héritage patrimonial et de s’inscrire dans un contexte de développement économique.**

**Des réflexions supra-communales en cours.**

## 5. L'aspect environnemental et patrimonial

D'un point de vue environnemental et patrimonial, le Pays de Herve c'est :

- Un paysage vallonné qui implique des contraintes en matière de gestion des sols ;
- Un réseau écologique formé par l'héritage de la structure bocagère (haies, arbres têtards, mares, ...)
- De nombreuses haies remarquables participant à la qualité paysagère ;
- Un territoire drainé par de nombreux ruisseaux, avec certaines parcelles en aléa d'inondations ;
- Un sous-sol jadis exploité, affecté par des contraintes minières (houille, plomb, zinc, fer) ;
- Un sous-sol par endroit composé de roches calcaires, engendrant des contraintes karstiques ;
- Une zone vulnérable aux nitrates comportant de nombreuses sources et captages ;
- Des noyaux d'habitat traditionnel dispersés, dont la structure est menacée par le développement de l'habitat en ruban ;
- 4 « Plus Beaux Villages de Wallonie », et de nombreux éléments du petit patrimoine (croix, fontaines, échaliers, ...)
- Des anciens sites industriels désaffectés liés aux anciens sites miniers, à l'industrie textile de la vallée de la Vesdre et au chemin de fer.
- Des plantes invasives qui colonisent les berges des cours d'eau et les friches.

**L'environnement, source de richesses et de contraintes.**

## 6. L'aspect socio-économique

Le Pays de Herve est un territoire agricole, spécialisé dans le secteur agro-alimentaire. L'agriculture est diversifiée : élevage, vergers, maraîchage, ...

La situation du Pays de Herve entre les pôles de Liège, Verviers, Eupen, Maastricht et Aix-la-Chapelle est intéressante. Plusieurs parcs d'activités économiques sont situés sur le territoire à proximité de l'axe autoroutier Waremme – Aix-la-Chapelle : les Plénesses, la zone de Battice, l'East Belgium Park, le zoning de Chaineux. Ces parcs sont très attractifs pour les entreprises aux domaines d'activités variés. Par ailleurs, le zoning artisanal d'Aubel est spécialisé dans l'agro-alimentaire et celui du Grand Hû à Olne est un projet pilote d'îlot d'entreprises locales qui rencontre beaucoup de succès.

La SPI est à la recherche de terrains pour assurer l'offre en terrains destinés à l'activité économique dans le futur.

L'activité commerciale a tendance à se développer le long des axes principaux, ce qui a un impact sur la paupérisation des centres jadis commerçants et sur la cohérence urbanistique.

Le Pays de Herve est également un territoire touristique, orienté vers le tourisme doux, la gastronomie et la découverte des paysages via des circuits de promenade.

Le tissu associatif, sportif et culturel est bien développé dans le Pays de Herve.

**Des agriculteurs passionnés, des entrepreneurs ouverts sur l'extérieur, des commerces le long des axes principaux, un réseau associatif riche.**

## 7. La mobilité

Les axes structurants de mobilité (autoroute E40, route nationale RN3, lignes de chemin de fer) sont principalement orientés Est-Ouest. Ils sont situés sur le plateau ou dans la Vallée de la Vesdre. Les déplacements Nord-Sud sont moins évidents. Ils traversent les vallonnements du Pays de Herve.

Certains se posent la question de la création d'une liaison structurante Nord-Sud (liaison Cerexhe-Heuseux - Beaufays ?).

L'autoroute E40 est considérée comme un atout pour le Pays de Herve car elle permet un développement logistique et économique. Les axes de mobilité influencent l'économie et l'urbanisation. Les communes facilement accessibles s'urbanisent plus vite et connaissent une pression foncière plus importante.

Le développement commercial le long des axes principaux contribue à leur engorgement et n'est actuellement pas adapté à la mobilité douce. En outre, la présence des commerces le long de la N3 impacte le paysage car elle est située sur une crête.

Les pôles et les axes principaux sont bien desservis en transports en commun, mais l'offre est insuffisante entre les villages et vers les parcs d'activités économiques.

Concernant la mobilité douce, le RAVeL de la ligne 38 est un axe structurant fort.

Les cheminements utilitaires sont peu développés. Il existe peu de pistes cyclables en dehors du RAVeL. Par contre, le réseau touristique de promenades pédestres est relativement dense.

**Un réseau de mobilité automobile développé et structurant.**

**Une offre en transports en commun à étoffer.**

**Une mobilité douce à déployer.**

## 8. Les chiffres-clés

### Evolution de la population du GAL et perspectives.

Commune	Superficie en hectares	Nombre d'habitants au 01/01/2017	Densité de population – habitant /ha	Affectation au plan de secteur en %					Potentiel foncier en zones d'habitat en 2016 (ha)	Occupation du sol (2017) en hectares			Evolution superficie artificialisée 2002-2017 (ha)	Evolution population 2002-2017
				Zone agricole	Zone d'habitat	Forêt	Activité éco	ZACC		Superficie artificialisée	Terres arables et cultures permanentes	Surfaces enherbées et friches agricoles		
Aubel	1.883	4.243	2,25	82%	8%	1%	2%	3%	38	230	344	1.183	+40	+312
Herve	5.684	17.638	3,10	74%	15%	1%	4%	3%	310	862	823	3.439	+169	+1.054
Limbourg	2.463	5.990	2,43	55%	10%	28%	1%	1%	83	260	18	1.337	+41	+486
Olné	1.599	3.978	2,49	64%	20%	2%	0%	0%	123	242	193	919	+45	+170
Pepinster	2.479	9.807	3,96	42%	19%	29%	2%	1%	171	339	174	1.003	+50	+482
Plombières	5.318	10.342	1,94	71%	11%	9%	1%	4%	228	554	345	3.473	+61	+906
Thimister-Clermont	2.869	5.721	1,99	84%	9%	1%	5%	1%	92	376	269	2.016	+127	+453
Welkenraedt	2.447	9.887	4,04	73%	14%	1%	4%	4%	94	462	31	1.777	+83	+999
<b>TOTAL GAL</b>	<b>24.742</b>	<b>67.606</b>	<b>2,73</b>	<b>69%</b>	<b>13%</b>	<b>8%</b>	<b>2%</b>	<b>2%</b>	<b>1.139</b>	<b>3.326</b>	<b>2.197</b>	<b>15.147</b>	<b>+616</b>	<b>+4.862</b>
										13 % du GAL	70 % du territoire du GAL			
<b>% Arr. Verviers</b>	<b>12 %</b>	<b>26 %</b>							<b>15 %</b>	<b>20 %</b>	<b>12 %</b>	<b>23 %</b>	<b>23 %</b>	<b>26 %</b>

Source : Statbel (population), IWEPS 2014 (affectations du plan de secteur), IWEPS.

**Des réalités différentes dans les communes du GAL.**

## 9. Les atouts et faiblesses du territoire

ATOUS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Identité forte du Pays de Herve (basée sur l'héritage du passé).</li> <li>● Situation au coeur de l'Euregio, proximité avec plusieurs pôles urbains.</li> <li>● Poumon vert de Liège, Maastricht et Aachen.</li> <li>● Qualité paysagère liée à l'agriculture herbagère et à l'héritage de la structure bocagère.</li> <li>● Qualité patrimoniale dans le coeur des villages et hameaux. Présence de 4 « Plus Beaux Villages de Wallonie ».</li> <li>● Tissu associatif développé.</li> <li>● Offre foncière importante.</li> <li>● Plusieurs axes structurants de mobilité (autoroutes, chemin de fer, RAVeL).</li> <li>● Population jeune et dynamique.</li> <li>● Esprit entrepreneur, taux de chômage faible.</li> <li>● Diversification du secteur agricole.</li> <li>● Produits du terroir de qualité et reconnus.</li> <li>● Forte présence du secteur agro-alimentaire.</li> <li>● Attractivité des parcs d'activités économiques.</li> <li>● Développement du tourisme doux.</li> <li>● Reconversion et rénovation des anciennes fermes.</li> <li>● Conscientisation du public sur la transition écologique.</li> <li>● Milieu naturel propice au développement du tourisme.</li> <li>● Evolution vers une agriculture à petite échelle (circuits courts, productions locales, bio, etc.).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Pression foncière importante et impacts sur le paysage, l'agriculture, le milieu naturel.</li> <li>● Urbanisation galopante le long des voiries (rubans).</li> <li>● Disparition des caractéristiques paysagères (vergers, bocage, haies...).</li> <li>● Augmentation des cultures (notamment de la culture du maïs).</li> <li>● Faible intégration paysagère des zones d'activités économiques.</li> <li>● Habitat ancien plus aux normes.</li> <li>● Dépendance élevée à la voiture vu l'offre limitée en transports en commun.</li> <li>● Réseau cyclable peu développé.</li> <li>● Nuisances liées au charroi lourd.</li> <li>● Prix élevés de l'immobilier.</li> <li>● Peu de logements publics.</li> <li>● Difficulté d'avoir une agriculture reconnue et rentable.</li> <li>● Mutations de l'agriculture (intensification, industrialisation, problème de rentabilité, accès à la terre difficile, perte de reconnaissance de l'agriculteur, ...)</li> <li>● Paupérisation des centres.</li> <li>● Disparition de la ruralité.</li> </ul>

**Un territoire entre tradition et modernité.**

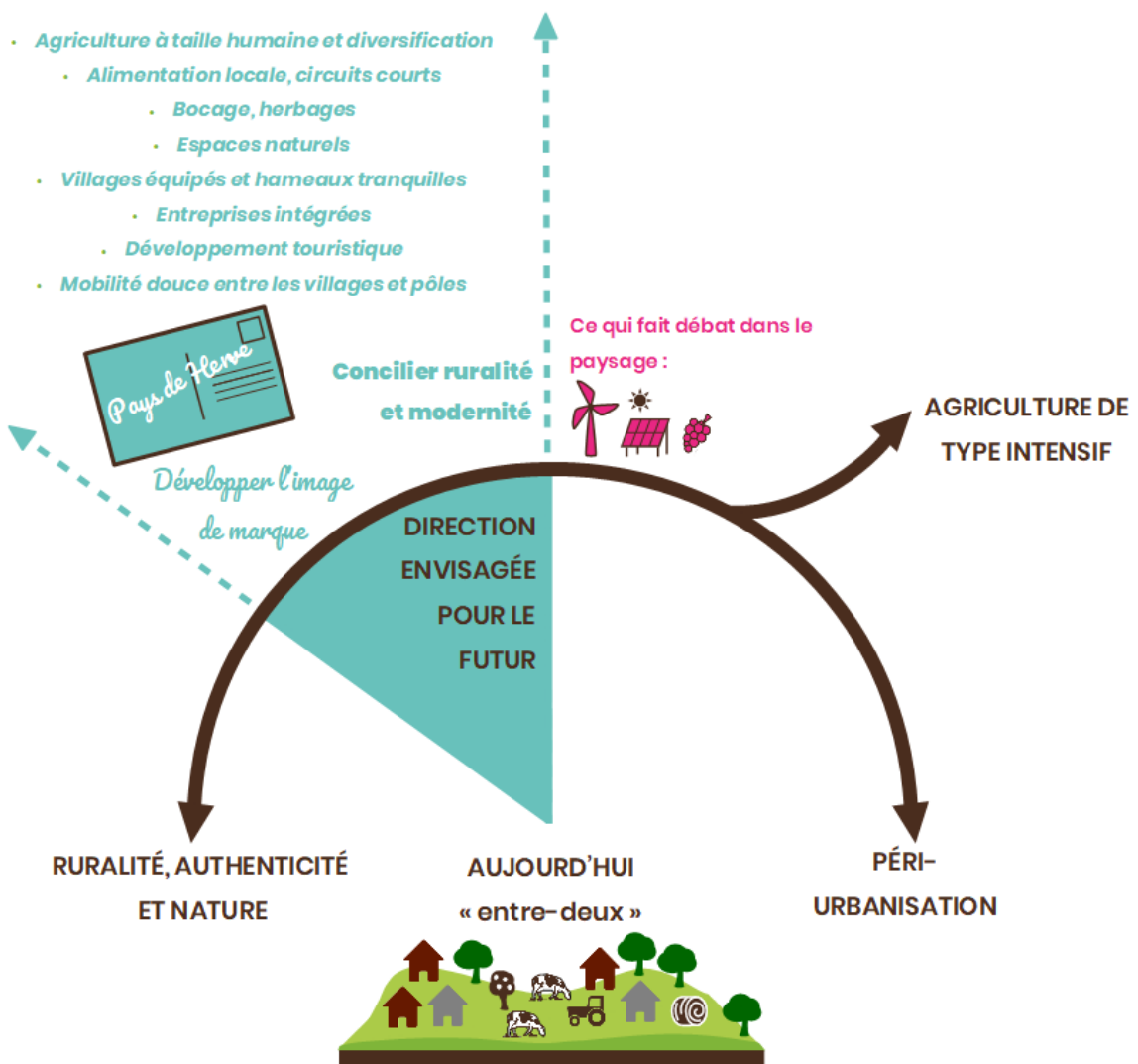
## 10. Les enjeux pour le territoire

**DÉVELOPPER L'IMAGE DE MARQUE RURALE DU PAYS DE HERVE, AXÉE SUR LA VALEUR DU PAYSAGE (NATUREL ET BÂTI) ET LES PRODUITS LOCAUX.**

**image fédératrice et porteuse de dynamique territoriale**

**DÉFINIR UNE VISION COHÉRENTE À LONG TERME POUR LE PAYS DE HERVE (PAYSAGE, CITOYENNETÉ, ÉCONOMIE, AGRICULTURE, PATRIMOINE NATUREL, TOURISME, ...) EN LIEN AVEC LES INTERACTIONS TRANSFRONTALIÈRES AU COEUR DE L'EUREGIO.**

**accès équitable aux différentes fonctions du territoire**





## 10.1. Les pistes d'actions

- Valoriser la position transfrontalière du territoire. Échanger avec les grandes villes de l'Euregio, anticiper l'impact de leurs projets sur le territoire et sur le rôle que le Pays de Herve peut jouer en tant que poumon vert de l'Euregio.
- Gérer les développements urbanistiques afin de préserver la qualité paysagère et environnementale, tant en matière de structuration de l'espace (prôner les centralités) qu'en matière d'architecture, de manière à mettre en valeur l'identité du territoire. Lutter contre l'étalement urbain dans les villages et la banalisation des paysages aujourd'hui bocagers. Maîtriser la pression foncière.
- Gérer les nouveaux besoins en logements liés à l'augmentation de la population, à l'évolution de la démographie et à celle de la structure des ménages. Proposer une offre diversifiée en logements afin de favoriser une mixité de population en termes d'âges ou de revenus, notamment afin de garder les jeunes sur le territoire.
- Gérer les besoins en matière de services, d'emploi et de mobilité liés à l'augmentation de population.
- Préserver une économie agricole forte. Maintenir les agriculteurs en fonction. Maintenir les exploitations à taille humaine. Accompagner les mutations de l'agriculture en tenant compte de la valeur paysagère héritée de la structure bocagère. Développer les circuits courts de consommation et la diversification agricole.
- Protéger et maintenir la biodiversité. Valoriser le patrimoine naturel en tant que vecteur de développement touristique et d'image de marque. Valoriser la biomasse. Développer une filière bois-énergie, basée sur la valorisation économique et énergétique des déchets de la taille des haies.
- Valoriser le petit patrimoine historique et le patrimoine architectural traditionnel du Pays de Herve en vue du développement du tourisme doux participant à l'identité du territoire.

- Maintenir un taux d'emploi élevé et un dynamisme économique orienté vers l'extérieur. Établir des synergies entre les parcs d'activités économiques. Anticiper les besoins futurs en terrains à vocation économique.
- Développer l'artisanat agro-alimentaire. Mettre en avant les métiers de bouche et les produits locaux.
- Créer des zones économiques artisanales pour les petits indépendants et les artisans locaux.
- Soutenir le développement des commissions communales et les dynamiques associatives qui font des citoyens des acteurs du territoire.
- Lutter contre la paupérisation des centres.
- Améliorer l'accessibilité du territoire. Développer les liaisons douces utilitaires en lien avec les transports en commun, le RAVeL et les pôles villageois.

## 11. En conclusion

Le Pays de Herve est un territoire rural attractif. En effet, le cadre de vie proposé est riche en atouts : de magnifiques paysages paisibles et vallonnés entretenus par des générations d'agriculteurs, des entreprises florissantes en perpétuel développement, un réseau citoyen et associatif dense et varié, un maillage écologique étendu hérité de la structure bocagère, des cœurs de villages aux bâtiments patrimoniaux remarquables, des infrastructures proposant une offre diversifiée, des produits gastronomiques locaux, sans compter une localisation idéale à proximité des villes de Liège, Aix-la-Chapelle et Maastricht.

Mais le Pays de Herve, considéré comme le « poumon vert au cœur de l'Eurégio », est également affecté par les contraintes liées à la pression de l'urbanisation risquant dans le futur d'impacter sérieusement le contexte rural tant apprécié.

Les 8 communes du GAL Pays de Herve (Aubel, Herve, Limbourg, Olne, Pepinster, Plombières, Thimister-Clermont, Welkenraedt) ont choisi de s'unir et de se mobiliser pour mettre en valeur la ruralité et amplifier les atouts existants du territoire. Tout en restant ouvertes vers l'extérieur et sans volonté de mettre le territoire « sous cloche », l'enjeu pour ces communes est de développer l'image de marque rurale du Pays de Herve axée sur la valeur du paysage, la vitalité économique et les produits locaux ... image fédératrice et porteuse de dynamique territoriale.

Cet enjeu implique de valoriser la position transfrontalière du territoire, gérer les développements urbanistiques, gérer les nouveaux besoins en logements et par extension en services à la population, préserver une économie agricole forte et diversifiée, protéger et maintenir la biodiversité, valoriser le patrimoine, maintenir un taux d'emploi élevé et un dynamisme économique orienté vers l'extérieur, développer l'agro-alimentaire, créer des zones économiques artisanales, soutenir les initiatives locales, lutter contre la paupérisation des centres, améliorer la mobilité et l'accessibilité du territoire, ...



Pour une ruralité nouvelle au Pays de Herve

**Groupe d'Action Locale Pays de Herve asbl**

Place de l'Hôtel de Ville 1

B-4650 HERVE

Tél: (+32) 87 33 30 37

E-mail: [info@galpaysdeherve.be](mailto:info@galpaysdeherve.be)

Site internet : <http://galpaysdeherve.be>

Site internet des Ateliers du territoire :

<http://galpaysdeherve.be/ateliersduterritoire>